

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Compte-rendu de la séance du 15 avril 2014 à Saint Georges la Pouge

Présents : MM. PACAUD, JUILLET, CHAUSSECOURTE, BERNARD, LAURENT, SCHTZ-VANET, SARTY, HAUSSMANN, ESCOUBEYROU, MALPELET, GIRON, DESSEAUVE, DESLOGES, SIMONET, DELPRATO, AUBERT, GAUCHI, FAURY, PARAYRE, JOUANNY, HYLAIRE, PENICAUD, TRUNDE, BRIGNOLI, ORTEGA, DUMEYNIÉ, GUILLON, BUSSIERE, SUCHET, DEPARTUREAUX, TOUZET, POITOU, GRENOUILLET, VELLEINE, LAINE, FAYADAS, SANGRELET, DEFEMME, TRONCHE, AUCOUTURIER, MAZEAUD, GAILLARD, NOUAILLE, MOULINIER, CONCHON, BEAUX, DOUMY, LAPORTE, PLANCHADAUX .

Excusés : MM. FASSOT, COLON, VALLAEYS, DURANTON, MPARTIN, FURET, OCTOBRE, TEILLARD, PHILBET, COUFFY.

Jacky GUILLON remercie M. le Maire de Saint Georges la Pouge pour son accueil du Conseil Communautaire.

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jacky Guillon, Président sortant, après avoir fait l'appel et vérifié le quorum, a procédé à l'installation du nouveau Conseil Communautaire. Jacky GUILLON rappelle la règle de vote : seuls les titulaires ont voix délibérative, les suppléants n'ont voix délibérative qu'en l'absence de leur titulaire.

A compter de l'installation du nouveau Conseil Communautaire, Michel Conchon, doyen d'âge, assure la présidence de la séance.

Delphine Poitou est nommée secrétaire de séance.

ELECTION DU PRESIDENT

Le Président de séance, M. Conchon, doyen d'âge, procède à l'appel à candidature pour le poste de Président.

M. Jacky Guillon, Président sortant, et M. Michel Conchon font acte de candidature.

Les deux candidats se présentent à tour de rôle :

- M. Michel Conchon présente les motivations de sa candidature :

Il est candidat à la présidence de la Ciate car il dit que la Ciate n'a tiré aucune leçon du départ de St Sulpice les Champs, chef lieu de canton. Aucune analyse, aucune remise en cause de la manière de fonctionner de la Ciate, de notre communication n'a été réalisée. Tout viendrait du grand méchant loup, Michel Moine. Il rajoute que la responsabilité de ce départ est collective. Pour lui, l'esprit communautaire, c'est la mutualisation des moyens, des besoins dans une transparence qui ne permet pas les interprétations. Il a réclamé en 2011 la répartition de chaque collectivité à la Ciate, par habitant ou globalement. Il lui a été répondu qu'il avait mauvais esprit or cela existe dans d'autres communautés de communes et il ajoute qu'au Sud Creusois, ils ont eu ce renseignement. Il a aussi réclamé la liste des investissements dans les bâtiments communaux, le montant des loyers, le reste à rembourser. Il n'a jamais eu de réponse. Il dit devant tout le monde ce soir qu'il est regrettable qu'en réunion à la Ciate, tout le monde vote les dossiers et critique ces décisions en petit comité. Il rajoute qu'il avait envie de dire tout ce qu'il avait sur le cœur. L'alternance, c'est peut-être maintenant. Il se présente pour que la Ciate prenne la compétence Ecole. Il pense que les communes rurales comme Sous-Parsat n'auront bientôt plus les moyens de financer les écoles primaires, la cantine et le transport scolaire. Le RPI avec St Georges fonctionne très bien, il y a 59 élèves dont 22 à Sous-Parsat. Il pose la question à l'assemblée : faut-il prévoir de fermer les

petites écoles. Cette question avait été posée il y a 5 ans et la réponse n'avait pas été positive. La Ciate a beaucoup investi dans le culturel, la petite-enfance, le tourisme, qu'en est-il des enfants en primaire. Il propose également que la commune la plus importante de la Ciate, Ahun, ait un poste de Vice-président. Ca aussi, ça existe ailleurs. Il note qu'il paie plus de taxe d'habitation à la Ciate qu'à sa commune Sous Parsat. Il réclame une répartition plus juste des impôts et souhaite une plus grande transparence.

- Jacky Guillon présente à son tour les motivations de sa candidature :

Il est candidat pour continuer cette présidence de la Ciate dont il fait partie des membres fondateurs. Il précise que cela ne lui donne aucun droit, il s'agit simplement d'un rappel historique. Il rappelle quelques réalisations des derniers mandats :

- la création du centre de loisirs sans hébergement d'Ahun qui accueille un grand nombre d'enfants et l'antenne de Sardent. La volonté principale était de faire bénéficier à tous les enfants de ces services de loisirs dans un souci d'équité sur l'ensemble du territoire. Il a donc été créé une navette gratuite au départ de St Sulpice les Champs.

- la création du service petite enfance avec le relais d'assistance maternelle, la halte garderie qui circule sur Ahun, sur Pontarion, St Avit le Pauvre depuis le départ de St Sulpice les Champs.

- le travail sur la politique de l'habitat depuis la création de la Ciate. Cela concerne l'ensemble des habitants du territoire avec la réhabilitation des logements locatifs, les aides aux propriétaires occupants et puis dernièrement de façon plus approfondie encore l'adaptation des logements de nos aînés. D'ailleurs, il précise qu'il est intéressant de noter que c'est parfois sur des communes qui sont les moins peuplées qu'il y a eu proportionnellement le plus de dossiers.

- la mise en place du SPANC, Service Public d'Assainissement Non Collectif. La loi en avait fait une obligation mais le choix de la Ciate a été d'offrir un service public. Il n'y a pas eu de délégation de service public, ni de sous-traitance avec une société privée, les deux agents de la Ciate sont vraiment à disposition des communes et des habitants.

- la programmation culturelle qui concerne toutes les communes

- le contrat éducatif local

- l'aide aux événementiels

- la création de l'épicerie de Sardent alors qu'il n'y avait plus d'épicerie à Sardent depuis plusieurs années

- la réhabilitation de l'immeuble Tournyol à Pontarion a permis de réinstaller un salon de coiffure et également de créer de nouveaux bureaux pour une société qui a maintenant quatre emplois et qui est peut-être appelée à s'agrandir encore.

- les programmes d'aménagements et de travaux de rivières qui là aussi concernent l'ensemble des communes.

- l'installation de la Métive, la résidence d'artistes à Moutier d'Ahun qui a un rayonnement sur l'ensemble du territoire avec des animations, des partenariats avec un grand nombre d'associations.

- le soutien à l'office de tourisme, un élément fort du développement avec là aussi des animations proposées sur toutes les communes et les soutiens d'emplois sur Masgot, Moutier d'Ahun et Sous-Parsat également.

- la politique de réalisation des logements communaux. Il y en a eu 17 ces dernières années, La réhabilitation d'un logement à Chavanat va démarrer prochainement.

Jacky GUILLON conclut en disant qu'il y a bien eu un ensemble d'actions sur le territoire. Il tient à continuer à soutenir les projets qui sont en cours comme la crèche d'Ahun (cette crèche va libérer sur une journée le bus des Ciatons qui pourra aller aussi sur une autre commune), l'accompagnement des écoles pour les rythmes scolaires, les travaux de construction de l'Espace Culturel Chabrol à Sardent où toutes les associations du territoire seront les bienvenues, la création aussi de la maison médicale (domaine important, difficile car on est confronté au problème de la démographie médicale et quelques soucis relationnels aussi, de compréhension du dossier avec les professionnels de santé d'Ahun). D'autres chantiers sont en cours avec le diagnostic foncier agricole qui va permettre d'avoir une réflexion sur l'installation en agriculture et puis une enquête sur les besoins des personnes âgées av démarrer prochainement.

Il précise qu'il y a eu au cours de ce mandat des conseils communautaires très vivants où chacun a pu s'exprimer et il a toujours noté une très grande assiduité aux réunions avec 70-80% de délégués qui participaient aux conseils communautaires, également aussi une bonne fréquentation aux réunions du bureau.

Il croit avoir prouvé qu'il est capable de travailler dans le respect des convictions de chacun et qu'il a pu au cours de ce mandat et des mandats précédents travailler avec chacune et chacun des conseillers communautaires quelles que soient leurs convictions. Il propose à l'automne, quand les exécutifs seront bien installés, de dresser un nouveau bilan de la Ciate, regarder ce qui a été fait jusqu'à présent, en tirer les conclusions et à partir de là peut-être prendre de nouvelles compétences. Il faudra aussi tirer les enseignements de la quasi raréfaction de deniers publics.

L'élection se déroule à scrutin secret, Jacky Guillon est élu au 1^{er} tour par 27 voix, 14 voix pour Michel Conchon, 1 bulletin blanc.

Suite à l'élection de Jacky Guillon au poste de Président, celui-ci assure à nouveau la Présidence de la séance.

Michel CONCHON remercie ceux qui ont voté pour lui et il ajoute qu'il espère que « son petit mot » sera entendu. Jacky GUILLON lui donne rendez-vous à l'automne tout en précisant qu'ils se verront avant.

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DU BUREAU

Thierry Gaillard demande quelles fonctions sont attribuées aux vice-présidents.

Jacky Guillon explique que le 1^{er} président est chargé de la politique de l'habitat et du SPANC. Le 2^{ème} vice-président est chargé du développement culturel et de la vie associative. Le 3^{ème} vice-président est chargé de l'environnement et de l'agriculture.

Election du 1^{er} Vice-Président

Le Président, Jacky Guillon, procède à l'appel à candidature pour le poste de 1^{er} Vice-Président, en charge de l'habitat.

M. Jean-Claude Trunde et M. Patrick Pacaud font acte de candidature.

Jean-Claude Trunde présente les motivations de sa candidature :

Maire de Moutier d'Ahun et vice-président de la Ciate sur le dernier mandat, il souhaite recommencer car les choses se déroulent bien à la Ciate, il y a une excellente ambiance. Il explique que c'est une chance d'avoir une petite communauté de communes avec des communes qui ont à peu près toujours les mêmes problématiques. Cela aide pour que les choses se passent bien et il pense qu'il y a un consensus entre tous les élus pour aller dans le même sens. Tout se passe bien au niveau du conseil communautaire mais aussi du bureau. L'habitat a lancé un peu la communauté de communes, c'est pour cela qu'il y est très attaché. Il s'agit d'un des axes fondateurs, c'est ce qui a construit la Ciate et lui a donné l'image qu'elle a aujourd'hui.

Patrick PACAUD présente les motivations de sa candidature :

Maire d'Ahun, élu depuis 1989, il présente sa candidature car Ahun est la plus grosse commune de la ciate et il souhaite qu'elle soit représentée. S'il est élu, il travaillera dans un esprit constructif comme il l'a toujours fait.

L'élection s'étant déroulée à scrutin secret, Jean-Claude Trunde est élu au 1^{er} tour par 23 voix, 16 voix pour Patrick Pacaud, 2 bulletins blancs et 1 bulletin nul.

Election du 2^{ème} Vice-Président

Le Président, Jacky Guillon, procède à l'appel à candidature pour le poste de 2^{ème} Vice-Président, en charge de l'action sociale et du développement culturel.

Martine Laporte et Thierry Gaillard font acte de candidature.

Martine LAPORTE présente les motivations de sa candidature :

Maire de Vidaillat, elle a fait le dernier mandat en tant que vice-présidente en charge de la culture, de l'aide à la personne, de la vie associative. Elle a envie de continuer car il s'agit d'un sujet intéressant. La culture est un des axes de la communauté de communes qui touche toutes les communes. Elle souhaite continuer à travailler avec une partie de l'équipe qui est déjà en place. Elle pense que dans ce dernier mandat, l'équipe a fait du bon travail.

Thierry GAILLARD présente les motivations de sa candidature :

Elu depuis 1995 au conseil municipal de Sardent et maire depuis 2006, date à laquelle il a été délégué à la ciate. Il a fait partie du bureau pendant le dernier mandat et il siégeait également dans la commission que présidait Martine Laporte pour tout ce qui touche à la vie associative et à la vie culturelle. Il précise que sa candidature n'est pas une candidature d'opposition ni de division. Il ne se présente pas contre Martine Laporte mais parce que le contenu de cette commission l'intéresse. Il connaît bien les dossiers qui relèvent de cette commission : contrat éducatif local avec la vie associative, les aides aux évènementiels, tout ce qui touche au domaine de la culture. Il a des compétences dans ce domaine et c'est pour cela qu'il se présente.

L'élection s'étant déroulée à scrutin secret, Martine Laporte est élue au 2ème tour au poste de 2^{ème} Vice-Président par 22 voix, 19 voix pour Thierry Gaillard, 1 bulletin blanc.

Les résultats du 1^{er} tour sont 21 voix pour Martine Laporte, 20 voix pour Thierry Gaillard et 1 bulletin blanc.

- Election du 3eme Vice-Président

Le Président, Jacky Guillon, procède à l'appel à candidature pour le poste de 3^{ème} Vice-Président, en charge de l'environnement et l'agriculture.

Patrick Aubert et Patrick Pacaud présentent leur candidature.

Patrick PACAUD n'a rien à ajouter à sa première intervention.

Patrick AUBERT précise qu'il est vice-président de la communauté de communes depuis 1998. Il a en charge les dossiers relatifs à l'environnement. Ils ont pris beaucoup d'ampleur avec les contrats rivières puisque la particularité de ce territoire est d'être bordé de 3 rivières emblématiques : la Creuse, le Thaurion et la Gartempe. Ce sont des dossiers qui l'ont intéressé, sur lesquels il s'est impliqué grâce aux enjeux que représentent les rivières pour le territoire en terme de qualité environnementale mais aussi pour le reste du territoire national puisque nous sommes sur un bassin producteur d'eau. Le deuxième élément, c'est que le 3^{ème} vice-président a aussi en charge tout ce qui relève du petit patrimoine. Un travail important a été fait auprès des communes pour essayer que chaque commune puisse avoir un petit patrimoine rural non protégé mis en valeur. Cela complète la mise en valeur des chemins de randonnée puisque le territoire de la communauté de communes possède plus de 200 km de chemins de randonnée qui sont entretenus, balisés. En ce qui concerne le dernier élément qui est l'agriculture, il précise qu'il a la chance de travailler au lycée agricole et d'avoir une observation du fonctionnement de l'agriculture du territoire et du fonctionnement de l'agriculture nationale. Cette approche lui permet de dire que des enjeux importants vont se mettre en place, notamment par rapport à la diversification. La communauté de communes a lancé un diagnostic du territoire dont les objectifs sont de mettre à jour les projets, de faire le lien entre les projets et le foncier qui sera disponible prochainement,

d'essayer de diversifier les possibilités d'installation et de travailler sur la possibilité pour les habitants du territoire d'utiliser le potentiel de production des producteurs pour pouvoir s'alimenter. Il a travaillé depuis un certain nombre d'années avec l'exécutif, il n'a pas toujours eu les mêmes compétences à gérer et il pense que comme ses collègues l'ont dit, ils ont toujours travaillé dans un très bon état d'esprit, d'ouverture et il pense qu'il faut continuer dans ce sens.

L'élection s'étant déroulée à scrutin secret, Patrick Aubert est élu au 1^{er} tour au poste de 3^{ème} Vice-Président par 23 voix, 19 voix pour Patrick Pacaud.

- Election des membres du Bureau

Outre le Président et les trois Vice-Présidents, le Bureau compte 11 membres supplémentaires. Le Président émet le souhait que les différentes sensibilités politiques soient représentées au bureau.

Il procède à l'appel à candidature pour l'élection des membres du Bureau.

Les candidats sont les suivants : Catherine Defemme, Denis Sarty, Patrick Pacaud, Thierry Gaillard, Daniel Delprato, Joël Lainé, Michel Conchon, Claude Fayadas, Michel Giron, Alex Aucouturier, Delphine Poitou.

INDEMNITES DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

Compte tenu des frais engagés par le Président et les 3 Vice-Présidents pour répondre aux différentes missions dont chacun a la charge, le président propose au Conseil Communautaire de verser :

- 50 % de l'indemnité de fonction mensuelle des Présidents de Communautés de Communes dont la population est comprise entre 3 500 et 9 999 habitants à M. Jacky GUILLON ;
- 50 % de l'indemnité de fonction mensuelle des Vice-Présidents de Communautés de Communes dont la population est comprise entre 3 500 et 9 999 habitants à M. Jean-Claude TRUNDE, Mme Martine LAPORTE et M. Patrick AUBERT.

Ces indemnités de fonction feront l'objet d'un prélèvement à la source pour les élus concernés.

Le Conseil Communautaire se prononce en faveur de cette proposition à l'unanimité.

DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS (COMMISSION D'APPEL D'OFFRES, COMMISSIONS THEMATIQUES)

En plus de la Commission d'Appel d'Offre, obligatoire dans l'attribution de certains marchés, le Président propose de constituer quatre commissions thématiques afin d'assurer un suivi des différents domaines d'intervention de la Ciate à savoir :

- ✓ **Commission environnement et agriculture:**
 - Entretien des rivières ;
 - Chemins de randonnée ;
 - Petit patrimoine rural non protégé,
 - Développement des énergies renouvelables.
 - Agriculture
- ✓ **Commission habitat**

- Réhabilitation de logements communaux ;
- Programme régional d'intérêt général (PRIG) ;
- Action de valorisation du patrimoine bâti traditionnel ;
- Abondement d'aides à des dossiers sélectionnés par la Fondation du Patrimoine (convention) ;
- construction de logements individuels (conventions avec des organismes d'habitat social) ;
- Service public d'assainissement non collectif ;
- Accessibilité handicapé.

✓ **Commission action sociale et développement culturel**

- Contrat Educatif Local
- Centres de loisirs ;
- Aides aux associations ;
- Programmation culturelle ;
- Création d'équipements culturels (réflexions : étude centre culturel Sardent) ;
- Schéma intercommunal de la lecture.

✓ **Commission développement économique et accueil**

- Aménagement de zones d'activités ;
- Mise en œuvre d'opérations immobilières à vocation économique ;
- Accompagnement de la Démarche Collective Territorialisée ;
- Réflexion en lien avec l'emploi et la formation ;
- Suivi de la politique d'accueil ;
- Schéma de développement touristique ;
- Suivi de l'Office de Tourisme ;
- Création d'équipements touristiques structurants.

Le Président procède à un appel à candidature pour désigner les membres de ces commissions.

Le Conseil Communautaire désigne à l'unanimité :

A la commission d'Appel d'Offre présidée par Jacky Guillon: Daniel Delprato, Jean-Claude Trunde et Patrick Pacaud comme délégués titulaires et Patrick Aubert, Guy Desloges et Jean-Philippe Chaussecourte comme délégués suppléants.

A la commission Environnement et Agriculture présidée par Patrick Aubert : Guy Desloges, Frédéric Tronche, Michel Gauchi, Annie Beaux, Patrick Pacaud, Joël Iainé, Sophie Bernard, Jean-Paul Brignoli, Denis Sarty.

A la commission Habitat présidée par Jean-Claude Trunde : Dominique Mazeaud, Patrick Pacaud, Alain Juillet, Daniel Delprato, Frédéric Tronche, Michèle Hylaïre, Denis Sarty.

A la commission Action sociale et culturelle présidée par Martine Laporte : Sophie Bernard, Béatrice Laurent, Martine Haussmann, Nadine Dumeynie, Thierry Gaillard, Alex Aucouturier, Patrick Aubert, Alain Planchadaux.

A la commission Développement économique et Accueil présidée par Jacky Guillon : Patrick Touzet, Michel Conchon, Catherine Defemme, Françoise Philbet, Jean-Claude Bussière, Sophie Bernard, Denis Sarty, Jean-Philippe Chaussecourte.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUPRES DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

L'Office de Tourisme assure les missions d'accueil, d'information, d'animation et de promotion touristique au niveau du territoire de la Ciate.

Les statuts de l'Office de Tourisme prévoient que la Ciate dispose de **13 membres de droit au Conseil d'Administration et de 4 membres de droit au Bureau** de l'association.

Le Président fait appel à candidature pour l'élection des représentants auprès de l'Office de Tourisme.

Patrick PACAUD demande si des membres qui ne sont pas délégués communautaires peuvent être représentants pour l'office de tourisme. Jacky GUILLON répond que non car ce ne sont que des membres du conseil communautaire qui peuvent siéger.

Les candidats sont les suivants : Jean-Philippe Chaussecourte, Béatrice Laurent, Sophie Bernard, Patrick Pacaud, Martine Jouanny, Annie Beaux, Jean-Claude Trunde, Daniel Delprato, Catherine Defemme, Albert Penicaud, Michel Conchon, Jaime Ortega et Claude Fayadas.

Le Conseil Communautaire élit l'ensemble de ces candidats à l'unanimité.

DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DES SYNDICATS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

La Ciate, depuis le 14 mars 2011, délègue la compétence ordures ménagères aux 3 syndicats existants sur le territoire : SIERS, SICTOM de Chénérailles et SIVOM de Bourganeuf.

Il est rappelé que les délégués peuvent être des conseillers communautaires ou des conseillers municipaux ne siégeant pas au sein de la Ciate. Il est important de noter que les délégués qui seront désignés pour représenter la Ciate au SIERS et au SIVOM de Bourganeuf (qui gèrent d'autres compétences comme la voirie) ne doivent pas également siéger dans ces syndicats pour le compte de leur commune respective.

Le Président fait appel à candidature pour désigner les 7 délégués titulaires et les 7 délégués suppléants au SIERS

Les candidats sont les suivants :

Michel Gauchy, Régis Parayre, Michèle Hylaire, Christophe Martin, Jean-Paul Brignoli, Nicolas Grégoire et Christian Moulinet comme délégués titulaires et Raymond Dubreuil, Martine Jouanny, Albert Penicaud, Marie-Claude Furet, Jaime Ortega, Dominique Mazeaud et Thierry Gaillard comme délégués suppléants.

Le Conseil Communautaire désigne l'ensemble de ces candidats à l'unanimité.

Le Président fait appel à candidature pour désigner les 8 délégués titulaires et les 8 délégués suppléants au SIVOM DE BOURGANEUF

Les candidats sont les suivants :

Christophe Brou, Guy Desloges, Gérard Jennepin, Jacky Guillon, Patrick Touzet, Jean-Yves Grenouillet, Michel Couffy et Alain Planchadaux comme délégués titulaires et Nadine Desseauve, Gaël Vallaeys, Nicole

Baudry, Alain Weiller, Delphine Poitou, Nicolas Broussa, Jean-Pierre Chavant et Martine Laporte comme suppléants.

Le Conseil Communautaire désigne l'ensemble de ces candidats à l'unanimité.

Le Président fait appel à candidature pour désigner les 15 délégués titulaires et les 15 délégués suppléants au SICTOM DE Chénérailles

Les candidats sont les suivants :

Patrick Pacaud, Olivier Maton, Corinne Velleine, Myriam Clément, Denis Sarty, Geoffrey Chadwick, Jean-François Kneppert, Didier Vergnard, Patrick Aubert, Daniel Dejarige, Jean-Louis Juille, Anne Medoc, Eric Marcellaud, Roland Perret et Michel Conchon comme délégués titulaires et Jean-Philippe Chaussecourte, Alain Juillet, Roland Colonges, Aurélie Patron, Christophe Lagorsse, Bernard Berger, Daniel Guigueno, Paul Marcellaud, Alain Le Penven, Huguette Octobre, Pascal Teillard, Claire Schulteiss, Denis Sangrelet, Didier Raton, Annie Beaux.

Le Conseil Communautaire désigne l'ensemble de ces candidats à l'unanimité.

DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX (SDEC, SYNDICAT DE RIVIERE GARTEMPE, SYNDICAT DU PAYS SUD CREUSOIS)

✓ **Syndicat Départemental des Energies de la Creuse**

Le Syndicat Départemental des Energies de la Creuse regroupe les syndicats primaires d'électrification ainsi que les communautés de communes du département. Le syndicat départemental est l'autorité concédante et l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité. Il détient la propriété de l'ensemble des ouvrages de la concession. Il a également compétence en matière d'éclairage public et de gestion des énergies.

Dans le cadre de la réforme territoriale et dans le but de réduire le nombre de syndicats intercommunaux, les syndicats primaires d'électrification ont été dissous.

Afin d'assurer sa représentativité territoriale, le SDEC a créé des collèges électoraux représentant des secteurs d'énergie. Les communautés de communes sont intégrées dans le secteur d'énergie où elles ont leur siège social.

La Ciate est membre du syndicat, comme les autres communautés de communes, pour sa compétence économique dans le cadre d'aménagement de zone d'activités, uniquement en matière d'électricité (pas de transferts de compétence en matière d'éclairage public et de gestion des énergies).

La Ciate dispose deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour siéger à son secteur d'énergie.

Le Président fait appel à candidature pour l'élection des représentants auprès du secteur d'énergie de la Ciate du Syndicat Départemental des Energies de la Creuse.

Le Conseil Communautaire désigne à l'unanimité Albert Penicaud et Jean-Claude Trunde comme délégués titulaires et Martine Haussmann et Claude Simonet comme délégués suppléants

Dans le cadre de la procédure de liquidation du syndicat primaire, il est nécessaire de voter le compte administratif 2014. La Ciate dispose de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour siéger au

syndicat primaire et procéder au vote du compte administratif 2014. Après ce vote, le préfet prendra l'arrêté de dissolution du syndicat primaire. Une fois la dissolution prononcée, les délégués du Syndicat primaire n'auront plus de fonction.

Le Président fait appel à candidature pour l'élection des représentants auprès du syndicat primaire de la Ciate du Syndicat Départemental des Energies de la Creuse.

Le Conseil Communautaire désigne à l'unanimité Albert Penicaud et Jean-Claude Trunde comme délégués titulaires et Martine Haussmann et Claude Simonet comme délégués suppléants.

✓ **Syndicat Mixte « Contrat de Rivière Gartempe »**

La Ciate adhère au Syndicat Mixte « Contrat de Rivière Gartempe », au titre des quatre communes de son territoire qui se trouvent sur son cours : Lépinas, Maisonnisses, Peyrabout et Sardent

- le montage du dossier définitif pour la mise en place d'un contrat de rivière,
- les études et recherches nécessaires au montage du dossier définitif,
- l'animation, la sensibilisation et la communication dans le cadre du montage du dossier définitif.

A terme, l'objectif, dans le cadre de la signature d'un contrat de rivière, est la mise en place d'un programme d'actions multi-thématiques en vue de l'amélioration du bassin versant de la Gartempe et de son environnement.

La Ciate dispose d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein du Conseil Syndical.

Le Président fait appel à candidature pour l'élection de ces délégués au syndicat mixte « Contrat de Rivière Gartempe ».

Le Conseil Communautaire désigne à l'unanimité : Jean-Paul Brignoli comme délégué titulaire et Régis Parayre comme délégué suppléant.

✓ **Syndicat Mixte du Pays Sud Creusois**

Le Syndicat Mixte du Pays Sud Creusois a pour objet la coordination de la mise en place et de la gestion du Pays Sud Creusois et, notamment, la signature du contrat de Pays, en conformité avec la charte de développement.

Il regroupe 4 communautés de communes (Ciate, Creuse Grand Sud, Bourganeuf-Royère, Haut Pays Marchois) soit au total 80 communes.

La Ciate dispose de 6 délégués titulaires et de 6 délégués suppléants (non affectés) au Conseil Syndical. Le Président fait appel à candidature pour l'élection de ces délégués.

Le Conseil Communautaire désigne à l'unanimité :

Jacky Guillon, Jean-Claude Trunde, Daniel Delprato, Patrick Aubert, Michel Conchon et Catherine Defemme, comme délégués titulaires ;

Claude Fayadas, Gilbert Sangrelet, Denis Sarty, Luc Escoubeyrou, Martine Laporte et Jean-Yves Grenouillet comme délégués suppléants.

PROPOSITION D'ADHESION AUX INSTANCES SUIVANTES : CNAS, FONDATION DU PATRIMOINE, CPIE, MEF, PEPINIERE D'ENTREPRISES 2 CUBES, VAL DE CREUSE INITIATIVE, ADRT TOURISME CREUSE

Il sera proposé au Conseil Communautaire d'adhérer à ces instances. Si cela est accepté, il faudra désigner des représentants. L'élection des représentants pourra avoir lieu au scrutin secret ou au scrutin public (décision du conseil communautaire à l'unanimité).

✓ **Centre National d'action social (CNAS)**

Le Centre National d'action social (CNAS), est une association loi 1901, paritaire et pluraliste, visant à l'amélioration des conditions matérielles et morales des agents des collectivités territoriales et de leurs familles. Le CNAS propose un certain nombre d'avantages et de prestations dans des domaines très divers, pour les agents des collectivités. Le coût d'adhésion est calculé sur un pourcentage de la masse salariale. Pour information la cotisation 2013 était de 3102€.

Le Conseil Communautaire décide d'adhérer au CNAS à l'unanimité.

Chaque collectivité adhérente doit désigner en son sein un délégué du personnel et un délégué des élus en vue de la représenter au sein des instances du CNAS. Le Président fait appel à candidature pour l'élection du délégué des élus.

Le Conseil Communautaire désigne à l'unanimité Martine Laporte.

✓ **FONDATION DU PATRIMOINE**

La Fondation du Patrimoine est un organisme privé indépendant à but non lucratif, dont la vocation est de défendre et de valoriser un patrimoine en voie de disparition non protégé par l'Etat, le "patrimoine de proximité", qui est un patrimoine non classé ou inscrit. Le coût 2014 de l'adhésion est de 1980€.

Le Conseil Communautaire décide d'adhérer à la Fondation du Patrimoine à l'unanimité.

En tant que membre de la Fondation du patrimoine, la Ciate dispose d'un représentant auprès de cette structure. Le Président fait appel à candidature pour l'élection d'un représentant auprès de la Fondation du Patrimoine.

Jean-Claude Trunde est désigné à l'unanimité par le Conseil Communautaire pour représenter la Ciate auprès de la Fondation du Patrimoine.

✓ **Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Pays Creusois**

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Pays Creusois a pour mission de former et d'éduquer les citoyens à l'environnement, de les sensibiliser à la préservation et à la valorisation des patrimoines et plus globalement de contribuer au développement durable de la Creuse.

Le coût d'adhésion est de : Forfait 50€ + 0.08€ par habitants.

Le Conseil Communautaire décide d'adhérer au centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Pays Creusois à l'unanimité.

En tant que membre du CPIE, la Ciate dispose d'un représentant auprès de l'assemblée générale de l'association. Le Président fait appel à candidature pour l'élection d'un représentant auprès du CPIE.

Patrick Aubert est désigné à l'unanimité par le Conseil Communautaire pour représenter la Ciate auprès du CPIE.

✓ **Val de Creuse Initiative**

L'association « Val de Creuse Initiative » est une association créée en 1987, regroupant des chefs d'entreprises, des cadres ainsi que d'autres structures et organismes (collectivités, banques notamment). Cette association a pour objectif d'appuyer des créateurs d'entreprises par le biais de prêts d'honneur à des porteurs de projet. Le coût d'adhésion 2014 est de 225€.

Joël LAINE demande s'il existe un bilan des prêts qui ont été accordés. Jacky GUILLON répond que des bilans sont régulièrement présentés. Des commerçants et artisans sur le territoire de la Ciate ont bénéficié des prêts d'honneur. Par ailleurs, la caution morale des chefs d'entreprise facilite les relations avec les banques.

Le Conseil Communautaire décide d'adhérer Val de Creuse Initiative à l'unanimité.

En tant que membre de Val de Creuse Initiative, la Ciate dispose d'un représentant auprès de l'assemblée générale de l'association. Le Président fait appel à candidature pour l'élection d'un représentant auprès de Val de Creuse Initiative.

Jacky Guillon est désigné à l'unanimité par le Conseil Communautaire pour représenter la Ciate auprès de Val de Creuse Initiative.

✓ **MEF LA PASSERELLE**

La MEF est un Groupement d'intérêt public. Il est un lieu de ressources pour le développement de l'emploi, de la formation et de l'économie, au service des collectivités adhérentes et de la population dans son ensemble. En 2013, le coût de l'adhésion était de 2199€.

Joël Lainé se demande si concrètement ce dispositif est efficace. Jacky Guillon répond qu'il est récent, en effet la Maison de l'Emploi et de la Formation a été créée il y a deux ans.

Alex Aucouturier demande quelle est la différence entre la MEF et la pépinière 2 cubes. Jacky GUILLON répond que la pépinière d'entreprises est là pour accueillir des projets et des gens qui ont une idée, qui veulent développer une entreprise. Ils sont accueillis dans le cadre de la pépinière pour préparer leur projet et commencer à fonctionner dans le cadre de leur entreprise. Son action est étendue sur l'arrondissement d'Aubusson. La Ciate est adhérente comme le Haut-Pays Marchois la communauté de communes du Grand Sud ainsi que celle de Chénérailles

. Jacky GUILLON propose qu'une présentation de la MEF et de la pépinière soit programmée lors d'un prochain Conseil communautaire. Bernard JOMIER était venu le faire à un conseil communautaire il ya deux ans. La Ciate pourrait lui redemander de venir à l'occasion de ce renouvellement. Il propose d'ajourner la décision d'adhésion à la MEF et à la pépinière.

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'ajourner l'adhésion à la MEF dans l'attente d'une présentation de ses missions par son directeur.

✓ **Pépinière d'entreprises 2 Cubes**

Créée par Le GIP MEF, la pépinière 2 cubes pour objectif d'apporter sur son territoire une solution complémentaire efficace aux différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise, et de proposer une approche spécifique au territoire, très rural, de l'Arrondissement d'Aubusson, qui se traduira par :

- une offre de service dans et hors les murs,
- des propositions de solutions d'hébergement aux entreprises sortantes avec l'appui des communautés de communes adhérentes
- une attention particulière à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes
- le développement d'une activité de « télé-centre »

Le coût d'adhésion en 2013 était de 1000€.

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'ajourner l'adhésion à la Pépinière d'entreprises 2 cubes dans l'attente d'une présentation de ses missions par son directeur.

✓ **ADRT TOURISME CREUSE**

L'Agence de Développement et de Réservation Touristiques – Tourisme Creuse est une association Loi 1901, créée et financée par le Conseil Général de la Creuse pour lequel elle prépare et met en oeuvre la politique touristique départementale.

Ses missions sont définies et encadrées par la loi du 23/12/1992 qui porte sur la répartition des compétences dans le domaine du tourisme :

- Développer, organiser et qualifier l'offre touristique départementale : Conseil aux porteurs de projet publics et privés, coordination des acteurs, soutien à l'organisation de l'offre.

- Connaître la demande et les marchés : Suivi de l'offre et de l'activité touristique départementale, réalisation d'enquêtes de fréquentation et de clientèles, veille, réalisation de supports d'information.

- Promouvoir la destination Creuse : Gestion de la base de données d'information touristique, édition et diffusion de brochures touristiques, gestion de sites web, participation à des opérations promotionnelles (salons professionnels et grand public...), aide à la mise en marché, commercialisation de séjours groupes, suivi des opérations Cartes Luciole et Passeports Inter Sites.

L'ADRT travaille depuis plusieurs mois à la modification de ses statuts avec l'objectif de renforcer les collaborations avec les différents échelons territoriaux. Les communautés de communes qui souhaitent adhérer pour un montant de 350€ par an disposeront d'un représentant pour siéger à l'ADRT.

Le coût de l'adhésion 2014 est de 350€.

Jean-Claude TRUNDE précise que l'ADRT est l'ancien Comité Départemental du Tourisme. Il pense que l'on ne peut pas faire autrement que d'adhérer compte tenu de l'activité de l'office de tourisme intercommunal.

Le Conseil Communautaire décide à 41 voix pour et une abstention d'adhérer à l'ADRT Tourisme Creuse.

En tant qu'adhérent à l'ADRT Tourisme Creuse, la Ciate dispose d'un représentant auprès de cette structure. Président fait appel à candidature pour l'élection d'un représentant auprès de l'ADRT Tourisme Creuse.

Martine Laporte est désignée à l'unanimité par le Conseil Communautaire pour représenter la Ciate auprès de l'ADRT Tourisme Creuse.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CAUE

Le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) de la Creuse a été créé en 2007. Cette association loi 1901 a pour mission l'information, le conseil, la sensibilisation et la formation en matière d'architecture et de paysage tant en direction des particuliers que des professionnels.

En tant que membre du CAUE, la Ciate dispose d'un représentant auprès de l'assemblée générale de l'association. Le Président fait appel à candidature pour l'élection d'un représentant auprès du CAUE.

Daniel Delprato est désigné à l'unanimité par le Conseil Communautaire pour représenter la Ciate auprès du CAUE.

DELEGATION DES ATTRIBUTIONS D'AIDES A L'HABITAT ET A LA REHABILITATION DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, la Ciate octroie un certain nombre d'aides aux particuliers, sous formes d'abondement aux dispositifs d'aides dont elle assure l'animation :

- Aide à l'amélioration des performances énergétiques dans le cadre du Programme Régional d'Intérêt Général
- Aides à la valorisation du patrimoine bâti sur le Pays Sud Creusois
- Aides à la valorisation du patrimoine bâti dans le cadre du conventionnement avec la Fondation du Patrimoine
- Aide à la rénovation des systèmes d'assainissement non collectifs

Pour assurer une plus grande souplesse et une rapidité dans l'octroi de ces subventions, le Président propose de donner délégation au Bureau pour l'attribution de ces subventions.

Le Conseil Communautaire délègue au bureau à l'unanimité l'attribution des aides aux particuliers à l'habitat et à la réhabilitation des assainissements non collectifs.

DELEGATION AU BUREAU POUR LA PASSATION DES MARCHES DE MOINS DE 10000€ HT

Dans un souci de plus grande efficacité et notamment de rapidité pour le traitement des dossiers, et pour favoriser la transparence des procédures, il est proposé au Conseil Communautaire de donner délégation permanente au Bureau pour préparer, passer et exécuter les marchés de travaux, de fournitures et de services d'un montant inférieur à 10 000 euros HT

Le Conseil Communautaire donne délégation au Bureau à l'unanimité pour préparer, passer et exécuter les marchés de travaux, de fournitures et de services d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

DELEGATIONS A L'EXECUTIF

✓ Délégation de la passation des marchés de moins de 4000 euros

Pour faciliter les dépenses courantes de la communauté de communes, il sera proposé de donner délégation au Président pour préparer, passer et exécuter les marchés de travaux, de fournitures et de services d'un montant inférieur à 4 000 euros HT.

Le Conseil Communautaire donne délégation au Président à l'unanimité pour préparer, passer et exécuter les marchés de travaux, de fournitures et de services d'un montant inférieur à 4000 euros HT.

✓ Délégation de signature pour les contrats de location

Il sera proposé au conseil communautaire d'accorder la délégation de signature au Président de la Ciate pour le paragraphe 5° de l'article L 2122-22 du CGCT : « De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ». Cette délégation permettra entre autre, au Président de signer les contrats de locations avec les locataires des logements réhabilités par la Ciate mais aussi en cas de changement rapide de locataire de faciliter la gestion locative.

Le Conseil Communautaire se prononce en faveur de cette délégation de signature à l'unanimité.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MARS 2014

Jean-Claude BUSSIERE trouve que le compte-rendu du point concernant l'aide exceptionnelle à l'association BUSSEAU est trop rapide. Les éléments concernant la subvention parlementaire ont disparu.

Le Compte rendu est adopté à l'unanimité

Michel Giron demande à ses collègues maires quelle est leur position sur les devis reçus dans le cadre des diagnostics sur l'accessibilité.

Jacky GUILLON précise que ce ne sont pas des devis. Ce sont des préconisations réalisées par le bureau d'études avec des estimations de travaux pour que les mairies puissent mettre en place le plan d'accessibilité pour tous. Les estimations de travaux ne sont pas des devis d'entreprises. L'intérêt d'avoir ces documents est que cela permet de planifier les travaux qui vont être mis en place dans les années qui viennent.

Il rappelle que le groupement de commandes portées par la Ciate a permis de réaliser des économies substantielles.

Jacky Guillon donne des dates aux délégués, le Bureau se réunira le 22 avril et le prochain conseil communautaire aura lieu le 29 avril 2014.

Fait à Ahun, le 16 avril 2014,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jacky Guillon', written in a cursive style.

**Le Président,
Jacky Guillon.**